



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 26 juin 2019

### **La Banque Postale dénonce le pacte d'actionnaires relatif à CNP Assurances et obtient de l'AMF une dérogation à l'obligation de lancer une OPA sur les titres CNP Assurances**

Une nouvelle étape a été franchie en vue de la constitution d'un grand pôle financier public annoncée par le Ministre de l'Economie et des Finances le 30 août 2018.

L'Autorité des marchés financiers a rendu hier sa décision accordant une dérogation à l'obligation de déposer une OPA sur les titres de CNP Assurances.

Après la signature du protocole d'accord annoncée le 11 juin dernier, La Banque Postale a dénoncé ce jour le pacte relatif à CNP Assurances conclu avec la Caisse des Dépôts, l'Etat, La Poste et BPCE le 2 septembre 1998.

Ce pacte cessera d'être en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et un nouveau pacte d'actionnaires entre la Caisse des Dépôts, La Poste, la Banque Postale et l'Etat prendra effet dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, aux termes duquel les droits et obligations des parties seront identiques à ceux qu'elles avaient dans l'ancien pacte. Ce pacte restera en vigueur jusqu'à la réalisation des opérations, un concert perdurant entre les parties au nouveau pacte.

La composition du Conseil d'administration de CNP Assurances reste inchangée jusqu'à la réalisation de l'opération, date à laquelle le Conseil d'administration de CNP Assurances sera majoritairement composé d'administrateurs proposés par La Banque Postale.

#### **A propos de La Banque Postale :**

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

#### **Contact investisseurs :**

Estelle Maturell Andino - [estelle.maturell-andino@labanquepostale.fr](mailto:estelle.maturell-andino@labanquepostale.fr)

#### **Contact presse :**

Florian Pontarollo - [florian.pontarollo@laposte.fr](mailto:florian.pontarollo@laposte.fr) - 01 55 44 22 38